



Demande d'autorisation de construire

Construction de locaux provisoires pour l'école de police

Titre du projet de construction

Construction de locaux provisoires pour l'école de police

Numéro pour consultation eConstruction

e4fc7383

Requérant(e)

Etat du Valais

Auteur(e) de plans

Xavier Guyaz

Auteur(e) de plans - Entreprise

Guyaz Mery sàrl

Parcelle

Parcelle 1360, No Folio 101, Lieu-dit Les Etreys

Coordonnées

1'123'028 2'603'130

Propriétaire

Etat du Valais

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'intérêt général

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la Commune de Grône, Rue Centrale 182, Case postale 54, 3979 Grône, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Grône
Rue Centrale 182, Case postale 54
3979 Grône

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 08.09.2025